



Echelle plan global : 1/70000 (1cm = 70m)

1. ZONAGE

ZONES URBAINES

- Ua : centre bâti ancien
- Ub : extension de l'urbanisation
- Ue : secteur d'équipement

ZONES A URBANISER

- AU : zone à urbaniser à destination de l'habitat

ZONES AGRICOLES

- ☐ A : zone agricole
☐ Ap : zone agricole protégée pour ses propriétés paysagères

ZONES NATURELLES

- N : zone naturelle
-  Nj : secteur naturel de jardin
-  Nh : secteur d'habitat isolé en zone naturelle

2. INDICATIONS DIVERSES

-  Emplacement réservé
-  Espaces Boisés Classés
- Orientation d'Aménagement et de Programmation

3. EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
ER 1	Création d'un contournement agricole et voie piétonne	Commune de Avernès	7181 m²

Zoom Centre-bourg - Echelle :
1/2000e (1cm = 20m)

